



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110874

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/11/2024 19H12 C:005340 I:05327
V/REF : 970899
V/Appel du Lundi 18/11/2024 a 19H12

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 0430
IMMEUBLE : LE BOTTET -430
3/5/7, RUE DU BOTTET
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 21 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 RUE BOTTET - PARTIES COMMUNES - CONTACT SUR PLACE MME MATERE

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE TRES IMPORTANTE SUR PLACE - POMPIERS ET POLICE
Donneur d'ordre : LE .CADRE D'ASTREINTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 18/11/2024 A 19H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT
LES POMPIERS ONT COUPE L'ARRIVEE D'EAU GENERALE
DEBIT ENCORE IMPORTANT MALGRE LA COUPURE D'EAU
RECHERCHE DE FUITE
REPERAGE D'UNE FUITE SUR UN FLEXIBE ET RACCORD TECTICT PERCE SOUS
BAIGNOIRE
DEPOSE DU TABLIER BAIGNOIRE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU RACCORD AVEC FLEXIBLE
REMISE EN EAU EN VIDE SANITAIRE
CONTROLE ETANCHEITE - OK
REPOSE DE LA JUPE BAIGNOIRE

OBSERVATIONS : MP AB EMAIL en CC le 19/11/24 a 07H18 stephane.gaget@semcoda.com

MP AB Email envoyé le 19/11/24 a 07H18 _ Env oi CR/AB

SUITE A L'INTERVENTION DU PLOMBIER, LE SUPRESSEUR A DISJONCTE
PREVOIR L'INTERVENTION DE LA SOCIETE EN CONTRAT AFIN DE REMETTRE EN
SERVICE L'INSTALLATION

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24	68,24
3,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 18/11	1	70,85	230,26
1,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	1	35,42	35,42
2,25	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	1	70,85	159,41
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
1,00	Flexible d'alimentation	1	4,67	4,67
1,00	Raccord(s) tectite 15/21 Male 16	1	13,34	13,34
TOTAL H.T.				579,91
T.V.A. a 10,00%				57,99
TOTAL T.T.C.En EURO				637,90

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 970899 du 19/11/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreaappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 789 826 du 19/11/2024

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MME VIVAN -EL OMRI Melyssa myr

3 A RUE DU BOTTET

69140 RILLIEUX LA PAPE

Téléphone : 07.49.63.23.90

00430-00001-00001-00072 H / Type 4 / 07

Etage : 07

Date entrée: 12/03/2020

Délai

Date limite exécution : 04/12/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00004 Recherche de Fuite + Astreinte	1,00	579,91	579,91	57,99	637,90
BON REGULARISATION SUITE INTERVENTION EN URGENCE LE 18/11/24 A 19H30					
Total H.T.				579,91	
Total TVA				57,99	
Total TTC					637,90

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BELHADJ Ferial le 19/11/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 A RUE DU BOTTET 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **19/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 970899